

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 13 mars 2024, le règlement numéro 347-2024 relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la MRC de Lotbinière.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 14 mars 2024.

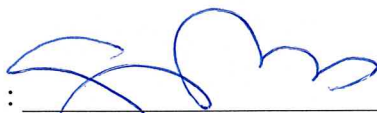


Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 14 mars 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 mars 2024.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier